



Association des Garderies non Subventionnées en Installations

Le Québec s'affaiblit en affaiblissant
les Garderies non subventionnées



Pré-budget 2026-2027

RAPPORT AU MINISTRE DES FINANCES

Introduction

Ces dernières années la famille québécoise est passée par des situations difficiles.

La COVID et l'inflation ont causé une pression importante sur le portefeuille des familles.

Le manque de places subventionnées pour certaines familles; le portefeuille de ces derniers est sérieusement impacté, notamment pour les parents des enfants qui n'ont d'autres choix que de recourir aux services des garderies non subventionnées GNS.

D'autres familles ont choisi de garder leurs enfants en attendant d'avoir une place subventionnée (les enfants hors réseau), ces derniers, selon les estimations du ministère de la famille, sont 120 000 enfants.

Le gouvernement du Québec a lancé en 2019 un grand chantier de la famille qui a visé le développement de places **subventionnées** et réaliser l'équité à travers un **plan de conversion de 56 000 places sur 5 ans**.

Jusqu'à aujourd'hui le ministère de la famille à réaliser la création d'un certain nombre de places subventionnées et d'autres sont en cours afin d'atteindre un réseau complet de places à contribution réduite.

Cependant l'objectif d'atteindre un réseau 100% subventionnées, s'est vu ralenti pour ce qui concerne la conversion des GNS en GS pour des questions purement budgétaire



L'AGNSI tiens à rappeler que conversion est une promesse électorale pour laquelle on a alloué un budget de 1,5 Milliard de \$

État des lieux du secteur de la petite enfance au Québec

Un réseau fragmenté

Le réseau québécois repose sur trois types de prestataires en installation :

- Centres de la petite enfance (CPE)
- Garderies subventionnées
- Garderies non subventionnées en installation (GNS)

Malgré les objectifs d'universalité, l'offre demeure insuffisante. Des dizaines de milliers de familles n'ont toujours pas accès à une place à contribution réduite, particulièrement dans les grands centres urbains et les régions en forte croissance démographique.

Impacts économiques directs

L'absence de places subventionnées entraîne :

- Des retards de retour au travail pour les parents ;
- Une perte de productivité pour les employeurs ;
- Une pression accrue sur le revenu disponible des ménages ;
- Un ralentissement de la croissance économique régionale;
- Un fardeau sur le portefeuille des familles

Une Situation critique des garderies non subventionnées (GNS)



Un maillon essentiel du réseau

Les GNS offrent actuellement des milliers de places réelles et opérationnelles. Elles constituent une réponse immédiate aux besoins des familles et sont majoritairement exploitées par des PME québécoises, générant des emplois locaux et des retombées fiscales importantes et répondent à un service aux familles des enfants qui n'ont pas de places subventionnées.

Un sous-financement structurel

Malgré leur contribution, les GNS font face à :

- Une absence de financement récurrent comparable au réseau subventionné ;
- Une augmentation continue des exigences réglementaires ;
- Une pression financière qui menace leur viabilité à court et moyen terme.
- Un écart salarial ne cesse d'augmenter avec les retro salariales des milieux subventionnés.

Sans intervention, plusieurs installations risquent la fermeture, entraînant une perte nette de places et aggravant la pénurie actuelle.



Discrimination économique vécue par les familles

Une iniquité d'accès documentée

Les familles n'ayant pas accès à une place subventionnée n'ont souvent aucun réel choix. Elles doivent assumer des coûts de garde nettement plus élevés, indépendamment de leur revenu ou de leur volonté.

Cette situation crée une discrimination indirecte entre citoyens :

- Deux familles aux revenus similaires supportent des charges financières radicalement différentes ;
- L'accès au travail devient conditionnel à la disponibilité d'une place subventionnée.

Conséquences sociales

Cette iniquité affecte particulièrement :

- Les familles monoparentales ;
- Les ménages à revenu faible ou moyen.

La conversion complète des GNS : une solution structurante

Un engagement gouvernemental clair

Le Grand chantier pour les familles prévoyait la conversion progressive des GNS afin d'atteindre un réseau universel, accessible et équitable (sur 5 ans). Or, cette promesse demeure partiellement réalisée, 11000 places sur 56000 après 4 ans.



Proposition

Il est recommandé de :

- Confirmer la conversion de l'ensemble des GNS admissibles
- Établir l'échéancier clair et public ;
- Garantir un financement stable et prévisible ;
- Compléter le processus avant la fin du mandat gouvernemental.

Retombées attendues

- Création rapide de places à contribution réduite
- Alléger le portefeuille des familles
- Réduction des listes d'attente
- Stabilisation financière des entreprises existantes
- Amélioration de l'équité territoriale

Analyse financière – Conversion des GNS vs création de nouvelles places en CPE

Hypothèse de conversion de 59 000 places en GNS

Selon les données opérationnelles du réseau, environ 59 000 places sont actuellement offertes en garderies non subventionnées en installation. Ces places existent déjà, disposent d'infrastructures conformes, de permis actifs et de personnel en fonction.



La conversion de ces places implique principalement :

- L'octroi de la **subvention de fonctionnement annuelle** par place ;
- L'intégration aux règles budgétaires du ministère de la Famille ;
- Des ajustements administratifs et de reddition de comptes.

Coût moyen estimé de conversion par place :

- Subvention annuelle nette : environ 17000 \$ à 19000 \$ par place

Coût annuel estimé pour 59 000 places converties :

- Entre 1 G \$ à 1,12 G\$ par année

Ce coût doit être mis en perspective avec le fait que ces places :

- Existent déjà ;
- Sont immédiatement disponibles ;
- Ne nécessitent pas de construction ni de délais de déploiement.

Comparaison avec la création de nouvelles places en CPE

La création de places en CPE implique :

- Acquisition ou construction d'immeubles ;
- Financement du capital ;
- Délais de planification, d'appel d'offres et de réalisation ;
- Recrutement complet de personnel.



Coût moyen de création d'une place en CPE :

- Investissement initial (immobilisation) : entre 70 000 \$ et 90 000 \$ par place
- Subvention annuelle de fonctionnement : environ 30 000 \$ par place

Création de 59 000 nouvelles places en CPE :

- Coût d'immobilisation initial : entre 4,1 G\$ et 5,3 G\$
- Coût annuel récurrent de fonctionnement : environ 1,77 G\$ par année

Analyse comparative synthèse

Option	Investissement initial	Délai	Coût annuel	Disponibilité
Conversion des GNS (59 000 places)	Très faible	Immédiat	1G\$ à 1,12 G\$	Immédiate
Création de CPE (59 000 places)	4,1 à 5,3 G\$	Long (5-10 ans)	1,77 G\$	Différée



Conclusion budgétaire

D'un point de vue strictement budgétaire et économique, la conversion des GNS constitue :

- La solution la plus rapide ;
- La moins coûteuse en capital ;
- La plus efficace à court et moyen terme pour répondre à la pénurie de places.

Elle permet également d'éviter une explosion des coûts d'infrastructures publiques tout en maximisant l'utilisation d'actifs privés déjà existants.

Impact du Grand chantier pour les familles

Le Grand chantier : un engagement structurant de l'État québécois

Le Grand chantier pour les familles, annoncé par le gouvernement, visait un objectif clair :

- Offrir un accès universel, équitable et abordable aux services de garde éducatifs ;
- Soutenir la participation des parents au marché du travail et alléger leur portefeuille ;
- Renforcer la croissance économique du Québec.

Ce chantier reposait notamment sur :

- La création accélérée de places à contribution réduite ;
- La conversion des garderies non subventionnées en installation (GNS) ;
- Une meilleure prévisibilité pour les familles et les prestataires



Impacts économiques positifs déjà observés

Les phases initiales du Grand chantier ont démontré des effets mesurables :

- Augmentation du taux d'emploi des parents de jeunes enfants ;
- Réduction du recours à l'aide sociale ;
- Hausse des revenus fiscaux liée à l'activité économique ;
- Amélioration de la stabilité financière des familles.

Chaque place à contribution réduite créée ou convertie génère un **rendement économique net positif** pour l'État, en raison de l'augmentation des revenus d'impôt et de la diminution des coûts sociaux.

Retard de réalisation et coûts d'inaction

Le ralentissement du Grand chantier entraîne des conséquences directes :

- Maintien de la discrimination entre familles ;
- Pression financière accrue sur les ménages exclus du réseau subventionné ;
- Perte de productivité pour les employeurs ;
- Augmentation des coûts indirects pour l'État.

Chaque année de retard dans la conversion des GNS représente :

- Des milliers de parents freinés dans leur participation économique ;
- Une sous-utilisation d'infrastructures déjà existantes ;
- Un manque à gagner fiscal significatif.



Accélérer le Grand chantier : un choix budgétaire responsable

La finalisation du Grand chantier avant la fin du mandat gouvernemental permettrait :

- De concrétiser les engagements publics pris auprès des familles ;
- De stabiliser durablement le réseau de services de garde ;
- D'éviter des investissements massifs en immobilisations publiques ;
- De démontrer la capacité de l'État à livrer des projets structurants dans les délais annoncés.

Dans un contexte budgétaire contraint, la conversion complète des GNS s'inscrit comme le levier le plus efficient pour atteindre les objectifs du Grand chantier à moindre coût.

Rendement économique de la conversion – Retour sur investissement (ROI)

Les analyses économiques du secteur de la petite enfance démontrent qu'une place à contribution réduite génère un rendement net positif pour l'État québécois.

Retombées par place convertie

Chaque place convertie permet :

- Un retour plus rapide des parents sur le marché du travail ;
- Une augmentation des revenus d'impôt sur le revenu ;
- Une hausse des cotisations sociales ;
- Une réduction du recours à certaines prestations sociales.



- Moins d'enfants vulnérables par le retour des enfants hors réseaux qui ont le tarif comme obstacle d'accès aux services de garde.

Rendement économique estimé par place :

- Retombées fiscales et économiques annuelles : environ 15 000 \$ à 18 000 \$ par place

À l'échelle de 59 000 places converties, cela représente :

- 885 M\$ à plus de 1,06 G\$ par année en retombées économiques directes et indirectes.

Coûts de l'inaction – Scénarios budgétaires

Coût annuel du statu quo

Le maintien du statu quo entraîne :

- Des parents exclus du marché du travail ou contraints au temps partiel ;
- Une perte de productivité pour les entreprises ;
- Un manque à gagner fiscal pour l'État.

Coût économique annuel estimé

- Entre 900 M\$ et 1,2 G\$ par année.

Projection sur 3 et 5 ans

Scénario Perte économique cumulée

1 an	0,9 à 1,2 G\$
3 ans	2,7 à 3,6 G\$
5 ans	4,5 à 6,0 G\$



Ces montants dépassent largement les coûts liés à l'accélération de la conversion des GNS.

Préserver l'équilibre économique du secteur

Le réseau de services de garde repose sur un équilibre entre initiative publique et contribution privée. Toute approche de centralisation excessive ou de rigidification du modèle risque de fragiliser l'ensemble du système.

Le secteur privé joue un rôle essentiel dans :

- L'innovation organisationnelle ;
- La rapidité de déploiement des places ;
- La résilience économique du réseau.

Il est essentiel de préserver un climat d'affaires sain, prévisible et respectueux de l'entrepreneuriat québécois.

Dans un contexte budgétaire contraint, la conversion complète des GNS s'inscrit comme le **levier le plus efficient** pour atteindre les objectifs du Grand chantier à moindre coût.

Recommandation stratégique – Un choix politique structurant

À la lumière des analyses présentées, l'AGNSI recommande que le budget 2026-2027 confirme clairement la **conversion complète et accélérée des garderies non subventionnées admissibles**, avec un échéancier public et irréversible.



1. Confirmer la conversion complète des GNS admissibles.
2. Honorer les engagements du Grand chantier pour les familles avant la fin du mandat.
3. Reconnaître le rôle économique des services de garde privés.
4. Garantir un financement cohérent et stable du réseau.
5. Faire de l'équité d'accès un principe central du budget 2025-2026.

Cette orientation représente :

- La solution la plus rapide pour répondre à la pénurie persistante de places ;
- L'option la plus efficiente sur le plan budgétaire, en évitant des investissements majeurs en immobilisations publiques ;
- Un levier économique immédiat, générant des retombées fiscales et sociales mesurables ;
- Un geste d'équité concret envers des milliers de familles actuellement exclues du réseau à contribution réduite.

Au-delà des chiffres, cette décision enverrait un signal politique fort : celui d'un gouvernement qui privilégie des solutions pragmatiques, qui valorise l'utilisation optimale des infrastructures existantes et qui reconnaît la contribution des PME québécoises à la vitalité économique du Québec.

Un enjeu de cohérence et de crédibilité gouvernementale

Le rapport rappelle également l'importance stratégique du Grand chantier pour les familles. Annoncé comme un projet structurant, celui-ci a suscité des attentes élevées auprès des parents, des travailleurs et des entrepreneurs du secteur.



Les retards dans sa réalisation entraînent des coûts économiques réels et alimentent un sentiment d'iniquité chez les familles. À l'inverse, sa finalisation avant la fin du mandat constituerait un marqueur clair de cohérence, de rigueur et de capacité de livraison de l'État.

Conclusion – Un choix déterminant en vue de 2027

Le budget 2026-2027 représente bien plus qu'un exercice financier : il constitue une occasion déterminante de démontrer que les engagements pris envers les familles québécoises peuvent se traduire en résultats concrets, mesurables et durables.

La réussite du Grand chantier pour les familles, appuyée par la conversion complète des garderies non subventionnées, permettrait au gouvernement de poser un geste structurant qui marquera durablement le bilan du présent mandat et s'inscrira comme un pilier crédible d'un projet de société tourné vers l'avenir.

L'AGNSI est convaincue qu'un réseau de services de garde accessible, équitable et économiquement viable demeure l'un des fondements les plus solides de la prospérité du Québec. Nous demeurons disponibles pour toute rencontre ou échange visant à approfondir ces propositions et à collaborer à leur mise en œuvre.

